Questions orales

• (1450)

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRÉSENTER LES RECOMMANDATIONS AU CABINET

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je sais gré au ministre de ses remarques. Je me rends compte qu'il doit faire accepter ces recommandations par le Conseil du Trésor et l'ensemble du cabinet. J'espère qu'il s'intéressera à certaines de ces recommandations très importantes, qu'il veillera à ce que le cabinet les examine et prenne une décision sans tarder. Le gouvernement n'a rien fait pour démontrer aux États-Unis que nous ne plaissantons pas. Veillera-t-il à ce que le cabinet soit saisi de certaines de ces recommandations pour qu'on y donne suite sur-le-champ?

L'hon. Charles L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, pour la première fois au Canada une échéance a été fixée, soit 1994. Les provinces et le gouvernement fédéral se sont engagés à réduire les émanations de 50 p. 100. Nous ne nous sommes donc pas contentés de phrases creuses. Nous avons un plan d'action. En deuxième lieu, nous avons constitué un groupe de travail avec les ministres provinciaux. Troisièmement, nous avons dit au gouvernement de Washington, et nous continuerons à le faire et je sais que le député et ses collègues ont également pris des initiatives, que nous aimerions bien qu'il se joigne à nous pour donner suite au plan que nous avons exposé et qui a obtenu l'appui de neuf pays européens. Ce ne sont pas de vains mots. Nous sommes passés à l'action.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE ÉQUATORIALE

M. le Président: Je signale à la Chambre la présence à la tribune aujourd'hui de M. Miguel Oyuono Ndongo Mifumu, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural de la République de Guinéa équatoriale.

Des voix: Bravo!

LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

L'APPEL TÉLÉPHONIQUE DU SOUS-MINISTRE AU DIRECTEUR

L'hon. David Crombie (Rosedale): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant, qui a peut-être lu un article paru dans le *Globe and Mail* de ce matin et signé par M. Mavor Moore, président sortant du Conseil des Arts du Canada. Voici ce qu'on y lit:

Selon plusieurs membres du Conseil des Arts du Canada qui habitent dans différentes régions, le sous-ministre des Communications, M. Robert Rabinovitch, aurait téléphoné dernièrement au directeur du Conseil, M. Timothy Porteous, pour le prévenir que ni lui-même, ni le personnel ni même les membres du

conseil d'administration ne devaient se permettre de critiquer publiquement les propositions du projet de loi C-24.

Cela confirme le témoignage de M. Brian Anthony, directeur administratif de la Conférence canadienne des arts, qui a déclaré mardi dernier:

Nous avons dû conclure qu'un organisme serait bien mal avisé en ce moment de risquer sa bonne réputation et sa situation en critiquant le projet de loi C-24.

Ce sont là des accusations très graves. C'est une affaire à prendre au sérieux. Comment le gouvernement entend-il régler ce problème et dissiper ces menaces, ce sentiment de crainte au sujet du projet C-24?

L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, le sous-ministre des Communications a vigoureusement nié qu'il ait exercé des pressions ou cherché à intimider le directeur général du Conseil des Arts du Canada. Voilà ce qu'il a dit. Le sous-ministre s'est entretenu avec le directeur à la demande du ministre, avec l'autorisation de son propre ministre, et donc en toute légitimité.

Des représentants du Conseil témoigneront devant le comité cet après-midi à la demande même du ministre qui a dit que les membres du comité devraient poser toutes ces questions aux intéressés eux-mêmes.

Le gouvernement entend respecter l'autonomie traditionnelle des organismes culturels canadiens, mais cette tradition d'autonomie doit être conciliée avec celle de la responsabilité. Ce sont des questions très importantes qui seront soulevées au comité cet après-midi.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LES ALLÉGATIONS

L'hon. David Crombie (Rosedale): Monsieur le Président, peut-être que le premier ministre suppléant ne saisit pas bien toute la gravité de la situation. Cette atmosphère de crainte et ces menaces dont j'ai parlé durent depuis des semaines. Nombre de groupements ont refusé de se faire entendre par crainte qu'on ne réduise leurs ressources financières. Et ces menaces ne visaient pas uniquement le Conseil des Arts mais aussi, comme l'a souligné Brian Anthony, de nombreux organismes culturels qui redoutent de se prononcer par crainte de représailles. Le premier ministre suppléant voudrait-il nous promettre d'enquêter sur les menaces dont, selon certaines allégations, d'autres organismes du domaine culturel, en plus du Conseil des Arts, auraient fait l'objet?

L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, j'ignore de quelles allégations mon collègue veut parler. Assurément, le Conseil des Arts n'a pas été intimidé. L'article de M. Mavor Moore qui a paru ce matin est justement la preuve éclatante de son indépendance et de son autonomie. Si des groupes canadiens se sentent intimidés, ils auront l'occasion d'en expliquer la cause. Le comité est l'endroit par excellence pour le faire.